

15 novembre 2007:

Journée nationale
sur les **problèmes**
liés à **l'alcool**

2007 – La rechute, une chance ?!

Nationaler
Aktionstag
Alkoholprobleme

2007 – Rückfall als Chance?!

Giornata nazionale
sui **problemi**
legati **all'alcol**

2007 – La ricaduta, rischi ed opportunità

Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool

2007 – La rechute, une chance?!

Aux institutions actives dans le domaine de l'alcool

Mai 2007

Chères collègues et Chers collègues,

Durant deux ans, le groupe de planification a questionné la stratégie de la «Journée de solidarité» et cherché une orientation qui lui donne une existence dans la durée et une meilleure visibilité. Ce processus a abouti aux conclusions suivantes: le contenu de la «journée de solidarité» est bon et toujours important, mais sa présentation n'est ni suffisamment actuelle ni suffisamment claire. Le groupe de planification s'est ainsi décidé pour un renouvellement.

Nous sommes heureux de vous présenter dans cette lettre ce nouveau visage: la journée s'appelle désormais «Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool». Un nouveau logo va contribuer à unifier le contenu. Le site sera complètement retravaillé graphiquement. Nous remercions l'équipe de l'Atelier Ursula Heilig SGD pour leurs formidables idées et pour leur professionnalisme!

Comme amorce, nous pouvons vous offrir un soutien original pour le 15 novembre: nous vous enverrons des troupes d'acteurs, qui parleront de la thématique de manière directe et intelligente au public à l'aide de scènes de théâtre de rue. Cette action permettra de plus de renforcer l'intérêt des journalistes des régions.

Le thème de cette année de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool est «la rechute, une chance?!». Vous trouverez comme d'habitude les informations de base, préparées par l'ISPA.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans cette entreprise et espérons que vous serez nombreux à participer. Nous restons bien évidemment à votre entière disposition en cas de nécessité.

Les responsables du projet
Markus Theunert et Jacqueline Sidler

Concept de la Journée nationale

Table des matières

Direction du projet et comité d'organisation	3
1. Le nom de la journée change	4
2. Date de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2007	4
3. Le titre et les priorités 2007	5
4. L'offre destinée aux institutions	10
5. Un site Internet comme plate-forme d'information	11
6. L'information aux médias	12
7. Les étapes de la planification jusqu'au 15 novembre 2007	13
Commandes	15
Liste des actions	16

Direction du projet et comité d'organisation

Composition

La direction du projet est assurée par:

- Jacqueline Sidler, ISPA, Lausanne
- Markus Theunert, Fachverband Sucht, Zurich

En outre, les personnes suivantes font partie du comité d'organisation:

- Sabina Meyer, ingrado, Bellinzona
- Laurence Fehlmann Rielle, GREAT, Genève
- Walter Liechti, Blaues Kreuz, Bern
- Daniel Müller, Croix Bleue, Lausanne
- Herbert Leodolter, Fachverband Sucht, Zurich
- Marianne Egli und Anna Hofmann, AA, Zurich

1 Le nom de la Journée change

Dix ans de Journée de solidarité ont clairement montré le grand intérêt des médias pour les thèmes proposés. Ils s'informent sur les activités régionales, mais aussi sur des thématiques délicates, qui peuvent ainsi sensibiliser un large public année après année. Afin d'avoir un meilleur accès aux médias et d'ancrer la journée dans la conscience du grand public, nous avons cherché et trouvé un nom plus concis, plus simple à retenir: «[Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool](#)». En plaçant au centre les problèmes liés à l'alcool, la palette des thèmes possibles s'élargit, sans affaiblir notre attention au thème de la dépendance.

Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool

Le but de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool est de sensibiliser la population aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes touchées par l'alcool et leurs proches. Il s'agit d'aborder des thèmes qui sont en général occultés de façon collective. C'est pourquoi nous entendons mettre à contribution toutes les énergies de la société afin que les personnes concernées puissent bénéficier de mesures appropriées.

Engagement

La Journée nationale nous permet de cibler les personnes qui ont directement ou indirectement un problème d'alcool. Nous nous adressons à toutes les personnes (et leurs proches) qui ont des problèmes d'alcool occasionnels ou chroniques et qui en souffrent.

Plate-forme

Le thème de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2007 constitue une plate-forme pour toutes les institutions qui fournissent des prestations dans les domaines de la prévention, du conseil et du traitement des problèmes liés à l'alcool. Cette Journée nationale est ainsi une occasion d'informer le public sur les services de conseil, les offres de prestations ainsi que sur ce que les personnes directement ou indirectement concernées peuvent attendre des diverses institutions lorsqu'elles les contactent et qu'elles cherchent un soutien.

2 La date de la Journée nationale 2007

15 novembre 2007

Comme les années précédentes, la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool est organisée le troisième jeudi du mois de novembre. La date de la Journée nationale de cette année est donc le 15 novembre 2007.

3 Le titre et les priorités 2007

Titre

Le comité d'organisation a retenu le titre suivant pour la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2007:

La rechute, une chance?!

Rückfall als Chance?!

La ricaduta, rischi ed opportunità

Nous aimerions vous présenter ci-dessous un bref résumé des informations les plus importantes dans ce domaine.

Situation initiale

La rechute est un thème important dans le conseil et le traitement. Pendant le processus de rétablissement, de nombreuses personnes alcoolodépendantes sont confrontées à la rechute. Pour quelques-unes d'entre elles, cela reste au stade de discussion sur le risque de toucher à nouveau à l'alcool pendant ou après le traitement. Cependant, la plupart doivent apprendre à gérer des situations concrètes, dans lesquelles elles perdent à nouveau pour une courte période ou plus longtemps le contrôle de leur consommation d'alcool. De telles situations peuvent être très difficiles autant pour les personnes concernées que pour leurs proches. Il est important de pouvoir appréhender de telles situations comme faisant partie du processus de rétablissement, qui offrent aussi la chance d'apprendre quelque chose sur soi et sur l'alcoolodépendance. Si l'on assimile la «rechute» à un «échec», on passe à côté de la possibilité d'évoluer. Lors de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2007, les rechutes doivent s'inscrire dans un cadre qui permettent aux personnes concernées de progresser en s'appuyant sur leurs ressources. Deux messages importants doivent être transmis:

- **Sortir d'une dépendance est un processus qui demande du temps et exige de la patience de la part de toute les personnes impliquées.** Le processus n'est pas terminé à la fin du sevrage ou du traitement post-cure. Une dépendance se développe sur plusieurs années, imprégnant le comportement de la personne concernée et de son entourage. Pour vaincre la dépendance, il faut peu à peu modifier son comportement, acquérir un mode de vie sain et apprendre à gérer les difficultés sans avoir recours à l'alcool, et tout cela demande du temps.
- **Une rechute ne signifie pas un retour à la case départ.** Les compétences acquises par la personne dépendante et son entourage durant la phase de traitement peuvent servir à gérer la rechute. Les rechutes peuvent aussi être une chance d'identifier plus précisément les points faibles et les risques et de mobiliser les compétences adéquates pour y faire face.

Définition et concept

Initialement, le concept de rechute provient du domaine médical. Ce concept est pensé dans le sens d'une rechute dans l'état de maladie, après une période de rémission. Une définition plus large de la rechute s'applique à toute reconsommation d'alcool après une phase d'abstinence. Cette définition étroite transmet le message suivant: «L'idéal est de ne plus toucher à l'alcool dans le futur». Le désavantage de cette définition est qu'elle exclut la variété des voies qui mènent hors de la dépendance: «Soit c'est gagné, soit tout était inutile».

A côté d'une variété de processus de rétablissement, on a aujourd'hui aussi dans la pratique une diversité de buts thérapeutiques. Une partie des personnes dépendantes de l'alcool voient l'abstinence comme l'objectif du traitement, d'autres y voient un moyen de revenir un jour à une consommation modérée. D'autres encore ont comme objectif une consommation contrôlée (voir le n° 31 de «dépendances»). C'est pourquoi on distingue dans la recherche entre diverses formes de consommation: l'abstinence, l'abstinence après rechute, la consommation contrôlée, la consommation modérée, la consommation d'alcool dans les quantités antérieures, etc.

Pour rendre plus clair le fait qu'une seule gorgée d'alcool ne signifie pas forcément le retour à l'ancien mode de consommation, Marlatt a fait la différence en 1985 entre «le dérapage» et la «rechute». Si après une phase d'abstinence, il y a une première consommation d'alcool, on parle de «dérapage». Celui-ci peut, mais ne doit pas forcément conduire à une rechute. La «rechute» est ici comprise comme la reprise d'une consommation d'alcool problématique. Chez Körkel et Schindler (2003), on trouve encore d'autres définitions de ce que l'on entend sous le terme rechute, que ce soit dans le domaine du traitement ou de la recherche.

Selon la définition de la «rechute», les résultats des objectifs de traitements se lisent différemment. Cela influence les résultats de la recherche et a en premier lieu un effet sur les personnes concernées et leurs proches: même une rechute dans un mode de consommation problématique peut être considéré comme une expérience dans le processus de rétablissement et peut donc également avoir des côtés positifs.

Chiffres

Les chiffres qui permettraient d'avoir des données précises sur la proportion des personnes qui font des rechutes sont lacunaires.

Dans la statistique suisse act-info, la question sur la rechute pendant le traitement est facultative et n'est posée que par quelques institutions. Ces données ne sont donc pas représentatives.

Dans les études qui enquêtent sur le devenir à long terme après la fin du traitement (catamnèses) résident des difficultés liées à la définition de la rechute. Quand on interroge les participant-e-s à l'étude sur leur abstinence dans les six mois précédant l'enquête à différents moments dans le temps, on rencontre beaucoup moins de cas de rechute que si on interroge les personnes sur leur abstinence pendant toute la période qui a suivi le traitement. Selon Körkel et Schindler (2003) on trouve dans les catamnèses 33 à 42% de rechutes actuelles au moment de l'enquête tandis que 80% des personnes

interrogées sur toute la période après le traitement avaient au moins une rechute. Sans compter le problème posé par les personnes qui ne répondent pas à cette question. Les résultats seront sensiblement différents si on ne tient pas compte des personnes qui n'ont pas répondu à cette question ou si on les compte comme des personnes ayant rechuté.

Les études de catamnèse sont des études d'envergure qui nécessitent un long laps de temps et sont liées à des frais importants. La dernière étude importante en Suisse a été menée en 1995. Des études actuelles sont disponibles en Allemagne et sont résumées par Körkel et Schindler (2003). En Suisse, certaines institutions ont leurs propres catamnèses (p.ex. Meyer et Sieber, 2004).

En résumé, on peut dire qu'un tiers des anciens alcoolodépendants ne touchent plus à l'alcool. Deux tiers touchent à nouveau à l'alcool après un sevrage (Batel, 2006). La moitié d'entre eux reviennent au mode de consommation antérieur, et un grand nombre d'entre eux ont une rechute peu de temps après le sevrage ou le traitement. Il apparaît que après un temps d'abstinence plus long et un contexte social bénéfique, les rechutes sont souvent moins graves et mieux surmontées (Maffli, 1995, Körkel et Schindler, 2003).

Offres de soutien

Les offres de soutien peuvent être requises pour la prévention primaire de la rechute. Il s'agit d'éviter une nouvelle consommation d'alcool. Comme les catamnèses le montrent, beaucoup de personnes touchent cependant à l'alcool ou retombent même au niveau de consommation antérieur. Il est important que les personnes concernées et leurs proches ne se découragent pas et qu'elles se concentrent dans la prévention secondaire de la rechute: le but consiste à réduire autant que possible la durée, l'intensité et les effets d'une nouvelle consommation. Là aussi des offres de soutien existent.

Les offres de soutien aident par exemple à renforcer la résistance au stress, la capacité à résoudre les conflits, à adopter un style de vie équilibré, à reconnaître les situations à risque, à gagner en assurance sur le but à atteindre, etc.

Les personnes concernées ont à disposition une large palette d'offres de soutien:

- thérapie et conseil personnalisé, psychothérapie
- thérapie et conseil de groupe
- groupes d'entraide
- médicaments (comme mesure d'accompagnement)
- thérapie conjugale
- service d'assainissement de dette
- etc.

Que signifie la rechute pour les personnes concernées

Pour les personnes souffrant d'une dépendance à l'alcool, le fait que de nombreuses personnes, malgré un traitement, ne sont pas abstinentes ou même ont repris leur consommation antérieure peut être démotivant: pourquoi suivre ce pénible chemin du traitement s'il existe une grande probabilité de rechuter? Selon Batel (2006), beaucoup ne recourent à aucun traitement, en estimant le traitement long, difficile et peu efficace. Il est donc important de transmettre aux personnes concernées mais aussi à un large public que les rechutes peuvent être une étape dans le processus de rétablissement. Surmonter une rechute permet de faire un pas de plus dans le rétablissement.

Marlatt et Donovan (2005) citent l'efficacité personnelle (l'expectative de pouvoir avoir un comportement donné dans une situation donnée), l'attente de résultats (effets attendus de la consommation d'alcool), la motivation (arrêter vs boire), l'utilisation de stratégies de dépassement, l'état émotionnel, le craving et le soutien social comme des facteurs importants influençant le risque de rechute.

Le rôle de l'entourage

Lorsqu'une rechute survient, les proches perdent souvent l'espoir d'une amélioration et sont découragés. Il est important qu'ils soient eux aussi conscients que la rechute peut être une étape du processus de rétablissement.

Le conjoint de la personne alcoolodépendante joue un rôle important tout au long du processus de rétablissement et lors de la réinsertion. Après le traitement, il doit se repositionner, abandonner les réflexes mis en place pendant les années d'alcoolisation.

L'implication des proches dans la prévention de la rechute passe avant tout par le dialogue et le respect de la nouvelle autonomie de la personne en rétablissement (en n'étant plus dans le contrôle, mais dans la collaboration), notamment sur les thèmes suivants:

- Discuter ensemble des éléments qui ont par le passé exercé une influence sur la consommation, quelles compétences auraient été nécessaires, etc.
- Identifier et dresser un inventaire des situations à risque (irritabilité, alcool à la maison, occasions spéciales, ennui)
- Parler de la possibilité d'une rechute et de comment elle peut être appréhendée
- Etablir un plan d'urgence pour toute situation de reconsommation (personne à contacter, etc.).

Liste de littérature

- Batel, P. (2006). Pour en finir avec l'alcoolisme, Paris: Ed. La Découverte.
- Körkel, J. & Schindler, C. (2003). Rückfallprävention mit Alkoholabhängigen. Berlin: Springer.
- Donovan, D.M. & Marlatt, G.A. (2005). Assessment of Addictive Behaviors (2nd Ed.). New York: Guilford.
- «Le devenir des patients alcooliques», dépendances, n° 2, ISPA-GREAT, Lausanne, 1997.
- «La consommation contrôlée d'alcool: enjeux et perspectives», dépendances, n° 31, ISPA-GREAT, Lausanne, 2007.
- Lindenmeyer, J. (1999). Alkoholabhängigkeit. Bern: Hogrefe.
- Maffli, E., Wacker H.R. & Mathey M.C. (1995). 7-Jahres-Katamnese von stationär behandelten Alkoholabhängigen in der deutschen Schweiz. SFA, Lausanne, Forschungsbericht Nr. 26/1995.
- Maffli, E. (2005). Act-info ambulante
- Marlatt, G.A. & Donovan, D.M. (2005). Relapse prevention (2nd Ed.). New York: Guilford.
- Meyer, T. & Sieber, M. (2004). Abhängigkeiten: Sonderdruck Forel. Empirische Befunde aus der Katamnesestudie der Forel Klinik: Mögliche konzeptionelle Konsequenzen.
- Société française d'alcoologie, 2e conférence de consensus, Modalités de l'accompagnement du sujet alcoolodépendant après un sevrage, 7 et 8 mars 2001, Alcoologie et addictologie, juin 2001, tome 23, n°2.
- Uehlinger, C. (2006). Abstinence, manuel du praticien pour l'aide à la prévention des rechutes alcooliques, Genève: Ed. Médecine et Hygiène.
- Uehlinger, C. & Tschui, M. (2006). Quand l'autre boit, guide de survie pour les proches de personnes alcooliques.
- Zobel, M. et al. (2007). Effektivität der stationären Suchtrehabilitation – FVS-Katamnese des Entlassjahrgangs 2004 von Fachkliniken für Alkohol- und Medikamentenabhängige. Sucht aktuell, Heft 1/2007.

4 L'offre destinée aux institutions

Brochure

Dans le cadre de la Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, une brochure sera éditée en trois langues. Cette brochure donne des informations sur le thème de la rechute et décrit la situation difficile des personnes concernées et de leurs proches. Des conseils pratiques viendront soutenir le processus de rétablissement des personnes concernées et de leur proches.

Action spéciale

Afin d'attirer l'attention du grand public et des médias sur la nouvelle Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, des scènes de théâtre de rue seront jouées par des acteurs et des actrices.

Idée et but

L'idée: ces acteurs professionnels confrontent les passants, dans les rues et sur les places publiques, à la Journée nationale et au thème de la rechute – d'une façon ludique et animée, qui prend cependant en compte le sérieux de la problématique. Les organismes régionaux peuvent recourir à ce service gratuitement. Huit troupes seront formées et préparées; chaque troupe est à disposition de trois à quatre villes et communes suisses.

Planification

La direction de projet prépare actuellement un concept détaillé pour cet événement, en collaboration avec un metteur en scène professionnel et un spécialiste de la communication.

Préparation

Les huit troupes de deux acteurs-actrices seront sensibilisées à la thématique au préalable. Les trois régions linguistiques seront prises en compte lors du choix des acteurs-actrices. Les groupes rassemblent des idées; ces idées seront testées avec la direction du projet. Les acteurs se préparent lors de un à deux après-midis tests sous la houlette du spécialiste en communication.

Déroulement

Les troupes se rendront le 15 novembre 2007 aux lieux décidés selon un plan et un horaire reçus à l'avance. Sur place, ils rencontreront la personne responsable pour cette ville ou région. La personne responsable reste à disposition sur le lieu de l'action pour toute question émanant des passants ou des journalistes.

Aux personnes intéressées

Tous les organismes peuvent s'annoncer pour cette offre. Les troupes sont réparties selon la formule suivantes: cinq en allemand, deux en français, un en italien.

Exigences

Les organismes qui désirent une action dans leur région doivent mettre un professionnel à disposition, prêt à s'investir environ deux heures au préalable et deux heures pendant l'action. Ce professionnel doit être la personne de contact pour la direction de projet. Ces personnes doivent être également présentes lors de l'action et disponibles pour toute demande de renseignements (professionnels sur la thématique).

Les organismes sont responsables du choix des places réservées à l'action (p. ex. l'entrée d'un grand magasin, une galerie marchande, une bonne place dans une zone piétonne, etc.), de l'obtention préalable d'une autorisation (p. ex. autorisation pour une représentation en public, discussion avec les propriétaires de magasins, etc.)

Procédé de sélection

Les confirmations se font selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. La direction du projet se réserve le droit de décider des lieux d'action dans le souci d'une répartition géographique optimale.

Inscription

Le Fachverband Sucht planifie et coordonne cette action et prend les inscriptions à l'adresse suivante: info@fachverbandsucht.ch

L'inscription doit contenir les coordonnées de la personne de contact ainsi que le lieu choisi pour l'action.

Les informations seront actualisées au fur et à mesure sur: www.journee-problemes-alcool.ch

5 Un site Internet comme plate-forme d'information

Liste des actions

journee-problemes-alcool.ch
aktionstag-alkoholprobleme.ch
giornata-problemi-alcoldi.ch

Durant cette année, le site www.journee-problemes-alcool.ch sera activé en trois langues. L'ensemble des informations et documents seront disponibles sur le site. Les commandes pourront également être faites en ligne.

Les actions envisagées pourront ainsi être enregistrées directement par les diverses institutions sur le site Internet. Elles seront donc aussi accessibles aux autres personnes intéressées, ce qui facilitera l'échange d'informations entre les institutions. Nous vous serions très reconnaissants d'utiliser cet outil de travail (voir la rubrique «Liste des actions»). Au cas où vous ne disposeriez pas d'un accès à Internet, vous pouvez inscrire vos actions dans la liste ci-jointe et la transmettre au Fachverbandsucht avant le **30 août 2007**.

6 L'information aux médias

Notre conception du travail avec les médias demeure fondamentalement inchangée. Le but de notre travail est d'élaborer des informations de base de manière à ce que les médias disposent de la possibilité de lier ces informations à la présentation des actions régionales.

Dossier de presse national

Le dossier de presse national sera préparé par l'ISPA. Il sera communiqué aux organisations participantes sept semaines avant la Journée d'action du 15 novembre 2007 et peut être complété avec les informations régionales. Le dossier sera envoyé aux médias dix jours environ avant l'événement. Comme les années précédentes, un communiqué de presse (électronique) sera envoyé à environ 1000 adresses courriel. Le même communiqué sera aussi envoyé via OTS aux principales rédactions de Suisse. Parallèlement, environ 400 dossiers de presse seront envoyés (par poste) aux plus grands/importants médias de Suisse. Il est possible que, étant donné la structure du paysage médiatique suisse, et pour des raisons organisationnelles malheureusement inévitables, certains médias reçoivent le dossier à double (de l'ISPA et des centres régionaux). La liste des activités dans les régions est incluse dans le dossier de presse, ou dans le lien du communiqué. Lors de demandes des médias régionaux, l'ISPA renvoie systématiquement aux activités des régions en question. Nous vous invitons à décrire dans les délais vos actions en donnant des contacts pour la presse sur le site www.journee-problemes-alcool.ch.

7 Les étapes de la planification jusqu'au 15.11.2007

	Dates:
Envoi du concept à toutes les institutions (de/fr/it)	Début Mai
Inscription pour l'action théâtrale	Voir texte page 8
Commande des brochures et dossiers de presse	> 30 août
Enregistrement des actions dans la liste des actions sur le site Internet	> 30 août
www.journee-problemes-alcool.ch www.aktionstag-alkoholprobleme.ch www.giornata-problemi-alcool.ch	
Envoi des dossiers de presse nationaux aux institutions (commande indispensable)	28 septembre
Livraison des brochures (commande indispensable)	10 octobre
Envoi des dossiers de presse nationaux aux médias	6 novembre
Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool	15 novembre
Evaluation	Fin janvier 2008



Un grand merci pour votre engagement!

Nous restons volontiers à votre disposition pour toutes questions ou renseignements supplémentaires.

Pour la Suisse romande

– [Corine Kibora](#)

SFA-ISPA, téléphone 021 321 29 75, e-mail: ckibora@sfa-ispa.ch

– [Laurence Fehlmann Rielle](#)

Secrétaire générale de la FEGPA (prévention alcoolisme), téléphone 022 329 11 75,
e-mail: laurence.fehlmann-rielle@gc.ge.ch

– [Daniel Müller](#)

Croix-Bleue, téléphone 021 633 44 32, fax 021 633 44 39, e-mail: info@croix-bleue.ch

Pour la Suisse alémanique

– [Jacqueline Sidler/Cornelia Waser](#) (de juin à fin septembre)

SFA-ISPA, téléphone 021 321 29 81, e-mail: jsidler@sfa-ispa.ch

SFA-ISPA, téléphone 021 321 29 83, e-mail: cwaser@sfa-ispa.ch

– [Herbert Leodolter](#)

Fachverband Sucht, téléphone 044 266 60 60, e-mail: info@fachverbandsucht.ch

– [Walter Liechti](#)

Blaues Kreuz, téléphone 031 300 58 63, e-mail: w.liechti@blaueskreuz.ch

Pour la Suisse italienne

– [Sabina Meyer](#)

Ingrado, téléphone 091 826 12 69, e-mail: sabina.meyer@stca.ch

Commandes

Si vous ne disposez pas d'un accès à l'Internet, vous pouvez inscrire vos commandes dans ce formulaire et l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Brochures

C'est avec plaisir que nous commandons la brochure qui sera disponible dès le **10 octobre 2007**.

Langue	Nombre
Brochure en français:	
Brochure en allemand:	
Brochure en italien:	

Dossier de presse

C'est avec plaisir que nous commandons le dossier de presse qui sera disponible dès le **28 septembre 2007**.

Adresse de livraison:

Institution _____

A l'intention de _____

Rue _____

Case postale _____

NPA/Lieu _____

Téléphone _____

E-mail _____

A renvoyer avant le 30 août 2007 à:

SFA-ISPA, A l'intention Fleur Delafontaine, Case postale 870, 1001 Lausanne

Fax 021 321 29 40, e-mail: fdelafontaine@sfa-ispa.ch

Liste des actions dans les régions

Envisagez-vous une action et souhaitez-vous enregistrer celle-ci dans la liste?

Si vous ne disposez pas d'un accès à l'Internet, vous pouvez résumer les points principaux de votre action dans le formulaire ci-dessous et l'envoyer ensuite à l'adresse indiquée plus bas.

Canton Où?	
Ville/Lieu Où?	
Heure Quand?	
Action (mot-clé) Quoi?	
Description	
Organisateur/Institution Qui?	
Nom, e-mail et n° de téléphone de la personne de contact	
Site Internet	

A faire parvenir au plus tard le 30 août 2007 à:

Fachverband Sucht, z.H. Herbert Leodolter, Weinbergstrasse 25, 8001 Zurich
Fax: 044 266 60 61, e-mail: info@fachverbandsucht.ch